

Neuchâtel, le 4 juillet 2025

## Le Sleep-in de la Rosière rouvrira ses portes à la fin de l'été

**Le Sleep-in temporaire de Neuchâtel, ouvert par la Ville de Neuchâtel entre le 21 février et le 30 juin 2025, verra son existence prolongée à la suite d'un accord entre la Ville et le Canton de Neuchâtel. Au vu de la fréquentation importante et de l'expérience positive vécue tant par les personnes sans-abri que par le réseau professionnel, les autorités communales et cantonales se rejoignent sur la nécessité de maintenir cette offre d'hébergement d'urgence. Dès lors, la structure d'accueil rouvrira ses portes dès la rentrée pour une durée prolongée jusqu'à fin 2026. Le dispositif sera cofinancé par la Ville et le Canton.**

Depuis le 21 février dernier, le Sleep-in mis en place par la Ville de Neuchâtel, dans l'abri PC de la Rosière, a accueilli plus de 230 personnes différentes pour plus de 1'350 nuitées. Avec dix lits disponibles, ce chiffre représente un taux d'occupation de 104% (les 6 lits de réserve ayant été régulièrement occupés). Cette expérience a ainsi démontré le besoin d'un lieu d'accueil d'une nuit dans le canton.

Forte de ce constat, la Ville a sollicité l'appui du Département cantonal de l'économie et de la cohésion sociale (DECS) afin de construire ensemble une solution durable pour l'avenir. Conscient des enjeux liés au sans-abrisme, le canton a décidé de soutenir financièrement l'exploitation du Sleep-in par la Ville pour une période supplémentaire s'étendant jusqu'à fin 2026. La Ville de Neuchâtel, de son côté, accorde un financement supplémentaire pour la réouverture de la structure et continue à gérer les lieux dans l'intervalle. Cette période de prolongation de l'expérience-pilote permettra d'élaborer avec les différents acteurs les contours d'un projet pouvant s'inscrire ensuite dans la durée.

*« Le projet, mis rapidement sur pied par la Ville durant la période de grand froid, aura atteint ses objectifs : premièrement, celui d'offrir un hébergement aux personnes forcées de dormir dans la rue, et deuxièmement, de documenter cette réalité encore mal connue »,* indique Jonathan Gretillat, conseiller communal en charge des affaires sociales.

*« La prolongation du dispositif-pilote, initié par la Ville de Neuchâtel, permet de répondre à un besoin avéré tout en se donnant le temps de l'expérience pour élaborer les contours d'une solution plus durable »* relève Florence Nater, conseillère d'État et cheffe du département de l'économie et de la cohésion sociale.

## Une réponse institutionnelle nécessaire

La fréquentation du Sleep-in a été en augmentation constante depuis son ouverture, ce qui démontre que le besoin d'un lit pour la nuit n'est pas un phénomène saisonnier lié uniquement à la période hivernale. Le système de réservation mis en place a révélé que la demande est nettement plus importante que l'offre.

*« Du côté du réseau institutionnel, l'existence du Sleep-in a été saluée et accueillie comme un soulagement par les acteurs de terrain, tant au niveau des spécialistes du domaine social « bas-seuil » que de la police ; en effet, avec une telle structure, les partenaires ont la possibilité de trouver une solution pour répondre à l'urgence humanitaire à laquelle ils sont régulièrement confrontés »,* souligne Frédéric Richter, chef du Service de l'action sociale de la Ville de Neuchâtel. Jusqu'alors, les personnes étaient orientées vers les Sleep-in des autres cantons, souvent saturés. Un partenariat efficace a aussi été mis en place avec la Fondation pour les adultes en difficulté sociale (FADS) qui est en charge du dispositif d'hébergement d'urgence dans le canton.

## Un lieu utile pour des profils divers

Concernant le profil des personnes hébergées, une part d'entre elles présentent un parcours migratoire, parfois sans autorisation de séjour ou au bénéfice d'un visa Schengen, un permis C ou un permis B ; des personnes de nationalité suisse et des citoyen-ne-s neuchâtelois-es fréquentent également le Sleep-in. Une nuit à l'abri offre un répit physique et psychologique, qui a permis à certaines de ces personnes de se stabiliser et de s'organiser, soit pour repartir hors du canton ou de la Suisse, soit pour chercher du travail durant la journée. Le Sleep-in a également accueilli des personnes en situation d'urgence sociale ou sanitaire (perte de logement, crise familiale, exclusion d'une institution, etc), les nuits passées au Sleep-in ont permis de sortir de la crise aigüe et parfois d'activer le réseau socio-sanitaire afin de trouver une aide plus durable. A noter que cette expérience pilote initiée par la Ville de Neuchâtel fera l'objet d'un rapport au législatif communal dans le courant de l'automne.

Ville de Neuchâtel – République et canton de Neuchâtel

### Renseignements complémentaires

Ville de Neuchâtel : Service de la communication, 032 717 77 15/39

République et Canton de Neuchâtel : Département de l'économie et de la cohésion sociale, 032 889 68 00

